



EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30 octobre 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 18

M. MAHALI	M. CAVANNA	Mme MARTINIANI	M. SMAILI
Mme BAGHDAD	M. DE GEA	Mme MATHERON	M. STOJANOV
Mme BASS	M. GARCIN	M. RICHARD	Mme VALVERDE
Mme BERNARDINI	Mme KADDOUR	Mme RIQUELME	
Mme BOUCHKARA	M. MARKOVIC	Mme SIDI DRIS	

Absents/excusés avant donné pouvoir : 6

M. BEN MIHOUB	à	M. RICHARD	M. GILLET	à	M. MAHALI
Mme CHENET	à	Mme BAGHDAD	M. MORENO	à	M. CAVANNA
M. DOYER	à	M. MAHALI	Mme PANAGOS	à	M. GARCIN

Absents/excusés : 3

M. DE ARAUJO	Mme FORTIAS	Mme PIN
--------------	-------------	---------

Nombre de votants (présents + représentés) : 24

DELIBERATION 25-59 TOULON 252 RUE LACORDAIRE Démolition et construction de 11 logements – Mise à jour du prix de revient prévisionnel et du plan de financement prévisionnel	<u>N° 25-59 – TOULON - 252 RUE LACORDAIRE – DEMOLITION ET CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS - MISE A JOUR DU PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL</u> Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président présente le rapport suivant : Par délibération n° 25-06 du 06 février 2025, le Conseil d'Administration approuvait le prix de revient et le plan de financement prévisionnels de l'opération de démolition - reconstruction de 12 logements rue Lacordaire à Toulon.
---	---

Compte tenu des éléments suivants :

- Evolution à la baisse du nombre de logements et du nombre de stationnements passant de 12 à 11 suite aux contraintes imposées par le règlement d'urbanisme de la Ville
- Baisse de la subvention Solidarité au Renouvellement Urbain suite à la perte d'un logement
- Baisse de la subvention Conseil Départemental du Var
- Augmentation de la subvention de l'Etat
- Augmentation de la subvention de Toulon Provence Méditerranée
- Augmentation de la subvention fond FNAP
- Augmentation des honoraires suite à l'attribution des marchés maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle et SPS
- Augmentation de l'estimation prévisionnelle des travaux remise par le Maitre d'œuvre en Phase Esquisse

Le prix de revient et le plan de financement prévisionnel de cette opération se trouvent modifiés comme suit :

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL 06 FEVRIER 2025		PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL 30 OCTOBRE 2025	
	Montant H.T.	MONTANT T.T.C	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Charge foncière (y compris notaires, démolition, taxes)	610 400 €	637 084 €	595 400 €	619 887 €
Travaux	1 456 362 €	1 577 619 €	1 806 604 €	1 956 360 €
Honoraires et frais de maîtrise d'ouvrage	234 579 €	254 115 €	261 171 €	282 820 €
Révisions de prix	73 198 €	79 327 €	86 366 €	93 525 €
TOTAL	2 374 539 €	2 548 145 €	2 749 541 €	2 952 592 €
Soit au logement	197 878 €	212 345 €	249 958 €	268 417 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 06 FEVRIER 2025	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 30 OCTOBRE 2025	
			Soit au logement
Subvention Etat	172 000 €	209 000 €	26 000 €/ PLAI 15 000 €/ PLUS
Subvention Conseil Département Var	32 000 €	29 500 €	2 682 €
Subvention Toulon Provence Méditerranée	36 000 €	165 000 €	15 000 €
Subvention Ville de Toulon	240 000 €	220 000 €	20 000,00 €
Subvention fonds FNAP - DPU	143 110 €	171 000 €	15 545,00 €
Prêt C.D.C	1 325 035 €	1 399 758 €	127 251,00 €
Fonds propres THM	600 000 €	758 334 €	68 939,00 €
TOTAL	2 548 145 €	2 952 592 €	268 417 €

En conséquence, eu égard aux ajustements opérés, il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la mise à jour du prix de revient prévisionnel, et du plan de financement prévisionnel de l'opération rue Lacordaire à Toulon tels que présentés ci-dessus,
- D'autoriser la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives et financières visant à mener à bien ce projet.

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la délibération n° 25-06 du Conseil d'Administration du 06/02/2025,

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	24	Abstention	0	Votes contre	0
------------------	----	------------	---	--------------	---

Article 1

APPROUVE la mise à jour du prix de revient prévisionnel, et du plan de financement prévisionnel de l'opération rue Lacordaire à Toulon tels que présentés ci-dessus,

Article 2

AUTORISE la Directrice Générale à poursuivre toutes les démarches administratives et financières visant à mener à bien ce projet.

Le Président du Conseil d'Administration,

Mohamed MAHALLI

